

Désignation de l'Établissement

## PROTECTION DES MAJEURS PROTÉGÉS

Loi n°2007-308 du 5 mars 2007

Décret n°2008-1276 du 5 décembre 2008 relatif à la protection juridique des mineurs et des majeurs

Articles 434 à 439 du Code Civil

Parquet  
n°

Cabinet du Docteur

# DÉCLARATION AUX FINS DE SAUVEGARDE DE JUSTICE

DÉCLARATION VALABLE POUR UNE DURÉE D'UN AN MAXIMUM

Je soussigné(e), Docteur

certifie avoir examiné le [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

M. Prénom

Né(e) le [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] à

- (1)  célibataire  veuf(ve)  PACS  
 marié(e)  divorcé(e)

Hospitalisé(e) depuis le [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] venant de

Dernier domicile

Ce (cette) malade me paraît avoir besoin d'être protégé(e) dans les actes de la vie civile et doit en conséquence être placé(e) sous sauvegarde de justice en application de l'article L. 3211-6 du Code de la Santé Publique,

pour une durée de (maximum un an).

**UNE FOIS PRISE, LA MESURE DE SAUVEGARDE NE PEUT ÊTRE RENOUVELÉE QUE PAR LE JUGE.**

À ma connaissance, l'intéressé(e) (1)  n'a pas  a constitué un mandataire à l'effet d'administrer ses biens ;  
il s'agirait de M. (2)

OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES (éventuellement) :

Le [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Signature

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

### DESTINATAIRE :

Monsieur le Procureur de la République

Vu et transmis, le [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Le Directeur de l'Établissement

Signature

### COPIES :

Direction administrative de l'Établissement  
Dossier patient  
Trésorier public

(1) Cochez la case correspondante

(2) Rayer si inutile